



C. SAOUD - MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Jean-Pierre Michel

Président de France Bois Forêt et maire de Rochetaillée (Haute-Marne).

France Bois Forêt, organisation interprofessionnelle à but non lucratif, créée en 2004, regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les pépiniéristes forestiers, grainiers et reboiseurs, les professionnels de la première transformation du bois (récolte, rabotage, parquets, scierie) et ceux de l'emballage léger. Ses programmes d'action sont orientés vers la gestion durable des forêts, la promotion du bois français et la valorisation des métiers de la filière avec une volonté marquée en faveur de la recherche et de l'innovation.

Rustica. La France est un des pays d'Europe les plus boisés. Pourquoi faut-il, malgré tout, continuer de planter des arbres ?

Jean-Pierre Michel. En France, en effet, la forêt est une composante essentielle des paysages. Elle couvre plus de 28 % du territoire en métropole et près de 9 % du territoire outre-mer. Comparée à celle des autres pays d'Europe, cette forêt se caractérise par sa très grande diversité. Elle est composée d'environ deux tiers de feuillus et un tiers de résineux. Près de 140 essences y sont représentées, une trentaine exploitée pour le bois.

Comment se porte la forêt française ?

Nous avons une belle forêt, gérée durablement, et, contrairement à une idée reçue, les récoltes de bois effectuées lors des coupes sont loin de l'appauvrir, ou de la détruire. Les forestiers, qu'ils soient privés ou publics, travaillent de façon raisonnée et responsable, en pratiquant des coupes d'éclaircie et de régénération, en préservant les semis ou arbustes déjà présents, et en replantant d'autres. Ces pratiques sont reconnues par des critères de certification et de gestion durable, ce qui est loin d'être le cas partout dans le monde. En France, loin de reculer, la forêt avance. Notre territoire boisé s'étend sur environ 16 millions d'hectares contre 9 millions au milieu du xx^e siècle.

Une priorité environnementale et économique

La progression est considérable, envisagez-vous de la poursuivre ?

Ce n'est pas une progression en superficie que nous recherchons, mais nous ne plantons pas assez d'arbres en France : à peine 28 millions de plants en 2010 contre plus d'un million il y a trente ans. Notre voisin, l'Allemagne, sur une superficie à peine plus importante, en plante 300 millions. Or, il est crucial de reboiser. D'abord parce que, pour lutter contre les changements climatiques, la contribution du bois est très importante. En France, la filière forêt bois absorbe plus de 70 millions de tonnes de CO₂ par an, soit environ 13 % des émissions nationales annuelles de gaz à effet de serre. Par ailleurs, même si elles se portent bien, nos forêts, comme toutes les autres, sont fragiles. Nous le voyons bien lors des grands incendies dans le sud de la France ou lors des tempêtes qui dévastent des espaces entiers. Les changements climatiques ne se concrétisent pas seulement par ces phénomènes extrêmes, mais aussi par une multiplication des problèmes phytosanitaires, par la pullulation des insectes et l'apparition de maladies. Les platanes, les chênes, les marronniers et, depuis peu, les frênes en sont victimes dans tout l'est de la France, et cela est inquiétant.

Comment la filière réagit-elle face au changement du climat ?

Nous sommes attentifs aux études et recherches menées par les scientifiques ; nous initions et finançons, avec différents partenaires, des programmes d'expérimentation et de développement portant sur des essences ou cultivars susceptibles de mieux résister aux aléas du climat, tout en répondant aux futures exigences du marché. Cela n'est pas si simple, car les arbres ont une croissance lente et il faut compter de dix-huit à cent ans environ pour pouvoir récolter le bois. Quand Colbert a planté la forêt de Tronçais en 1670, il projetait que ces arbres serviraient à construire la flotte maritime du futur. Ces arbres sont toujours là, mais il y a longtemps que l'on ne construit plus les bateaux avec du chêne. Heureusement, l'intelligence humaine en a trouvé d'autres usages. Mais tous les bois ne sont pas convertibles.

C'est la raison pour laquelle nous incitons fortement notre filière à innover pour proposer de nouveaux produits qui trouveront, à court terme, des débouchés économiques et permettront de réduire les importations. Pour le bois de construction et les aménagements extérieurs, nous devons importer du bois de conifères, car nous n'en produisons pas assez. Notre objectif est de développer des innovations technologiques pour mieux utiliser et vendre nos bois locaux.

Cela signifie-t-il qu'il faut aussi planter des arbres pour des raisons économiques ?

Le poids de la forêt dans l'économie française est en effet considérable, puisque 425 000 personnes en vivent. Ce secteur d'activité pèse plus lourd que celui de l'automobile ou de l'aéronautique. Et nous œuvrons pour qu'il se développe plus encore. Planter des arbres est donc un acte éminemment positif. Pour l'environnement bien sûr, mais également pour créer des emplois. France Bois Forêt a aussi pour vocation de communiquer sur ce thème.

Nous avons lancé cette année une grande campagne d'information intitulée "Merci la forêt !", afin de promouvoir les métiers et les produits du bois. Elle se concrétise sous forme de spots diffusés sur les chaînes de France Télévision durant tout le mois d'octobre aux heures de grande écoute, et de grandes affiches apposées dans près de 800 gares. Nous avons aussi monté l'opération "Plus d'arbres, plus de vie" en collaboration avec la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, pour sensibiliser les jeunes générations aux enjeux des arbres et de la forêt.

Enfin, durant tout l'automne seront organisées avec l'aide des maires de la Fédération nationale des communes forestières des plantations d'arbres avec des enfants. Cette opération, parmi d'autres, symbolise bien la volonté de **tous les acteurs de notre filière** de développer leurs actions sur le long terme et de s'impliquer pour faire grandir ensemble les arbres et les hommes, car les arbres sont sources de vie, de bien-être, de chaleur, d'emploi et d'avenir pour nous et pour les générations futures.

Pour en savoir plus

France Bois Forêt,
10, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris. Tél. : 01 40 19 81 14
ou www.franceboisforet.fr

Fédération des forestiers privés de France (FPF),
www.foretriveefrancaise.com

Fédération nationale des communes forestières de France (FNCOFOR),
www.fncofor.fr

Fondation pour l'éducation à l'environnement (FEE),
www.plusdarbres-plusdevie.org

Office national des forêts (ONF) : www.onf.fr

Syndicat des pépiniéristes forestiers français, affilié à la **Fédération nationale du Bois,**
tél. : 01 56 69 52 00 ou www.fnbois.com et www.pepiniereforestiere.fr